



on en
ération juras

projet. Elle a aussi adopté une
Déclaration de principe et des
Directives d'examen des projets.
Ils doivent viser la satisfaction
de besoins essentiels des bénéfi-
ciaires qui doivent être partie
prenante du projet, sans discri-
mination.

tions
de la
loppe-
ir et de
juras-
n au dé-
) Le re-
al de sou-
iduelle de
étranger à

CRITÈRES ESSENTIELS

Leur contribution directe est
indispensable. Le partenaire lo-
cal doit être en mesure d'assu-
mer ses tâches. Le projet doit
respecter le statut de la fem-
me et respecter l'environnement.
Il ne doit pas contrecarrer d'au-
tres projets soutenus par l'Aide
au développement.
La FICD entend aussi rem-
plir des tâches d'information du
public jurassien, tant il est vrai
qu'elle ne saurait obtenir le sou-
tien financier des collectivités
sans pas nantis des éléments
d'information nécessaires.

TROIS CAS CON

PAGES 2 - 5

VINGT ANS DE COOPÉRATION L'HISTOIRE DE LA FICD

PAGES 6 - 7

**LES PARTENAIRES
RACONTENT LEUR
RELATION AVEC LA
FÉDÉRATION**

PAGE 12

**20^E ANNIVERSAIRE :
LE PROGRAMME DES
FESTIVITÉS**

LA FICD, VINGT ANS AU SERVICE

Éditorial

De la réunion des ONG jurassiennes à un pôle de compétences intercantonal



Au début des années nonante, les associations jurassiennes d'aide au développement ou humanitaires n'obtenaient que difficilement des financements publics pour leurs projets. Alors qu'elles redoublaient d'efforts de créativité et de dévouement pour récolter des fonds de donateurs privés, elles ne pouvaient, pour la plupart d'entre elles, satisfaire aux exigences minimales pour obtenir de l'argent de la Confédération.

La République et Canton du Jura, de son côté, consacrait son budget de coopération au développement à ses propres projets. Les nombreuses petites organisations devaient alors se contenter des dons privés et des produits d'actions qu'elles organisaient.

Le besoin d'argent provenant des pouvoirs publics a été le point de départ du rassemblement des ONG jurassiennes. Elles estimaient qu'il leur était légitime de revendiquer une part d'argent public pour réaliser leurs projets. Mais pas seulement ! D'autres raisons ont motivé la création d'une Fédération, telle que l'échange d'expériences, l'organisation d'une manifestation rassemblant les associations et fondations, ou encore la volonté de se faire connaître et reconnaître.

Différents ingrédients ont fait la Fédération que vous connaissez aujourd'hui. Une vision : le soutien mutuel des ONG et la collaboration avec des bailleurs de fonds publics ; une passion : celle de la justice et de la promotion de la dignité de tous les êtres humains ; une finalité : soutenir financièrement les projets de ses membres ; une mission : l'information et la formation, ainsi que la sensibilisation de l'opinion publique.

Les exigences de nos bailleurs sont des stimulants. Ainsi, la DDC exige des fédérations qu'elles soient ancrées au sein de la population et des autorités publiques de leur région. En qui concerne la FICD, cet ancrage est notamment incarné par ses ONG-membres qui, à travers leurs activités et manifestations, contribuent largement à la sensibilisation du public. Mais se sont surtout les Fêtes de la Solidarité qui lui donnent un relief particulier.

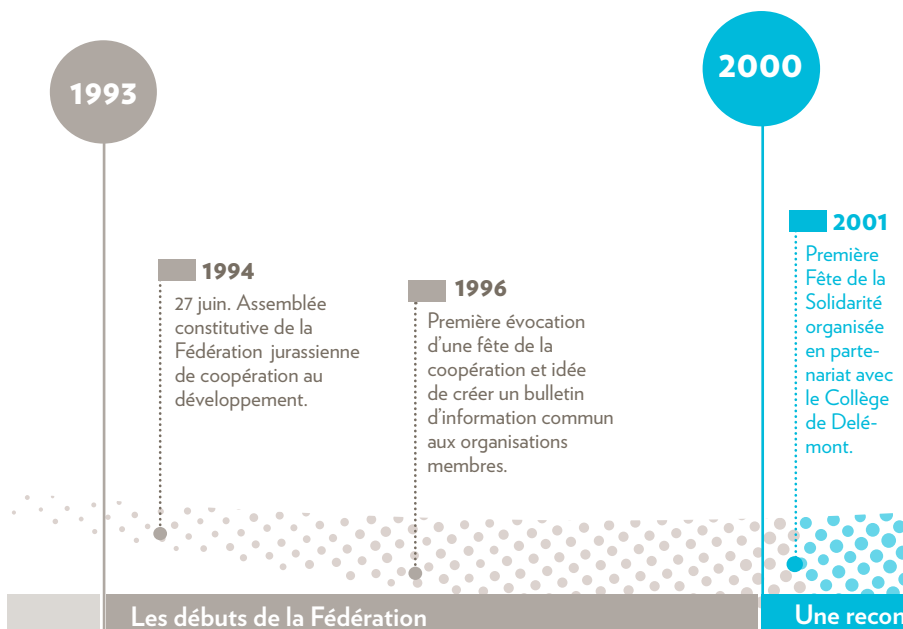
La FICD poursuit la promotion de la qualité des projets de ses membres. Par qualité, elle entend que les projets développés soient pertinents dans le contexte de la coopération au développement, qu'ils procèdent de l'étude des besoins exprimés par les bénéficiaires, qu'ils soient menés avec leur participation et qu'ils fassent l'objet d'évaluations quant à la durabilité de leurs effets.

C'est par ces exigences et la réunion d'experts au sein de ses organes que la FICD est devenue un pôle de compétences reconnu en matière d'aide au développement ●

GABRIEL NUSBAUMER

PRÉSIDENT DE LA FICD

www.ficd.ch



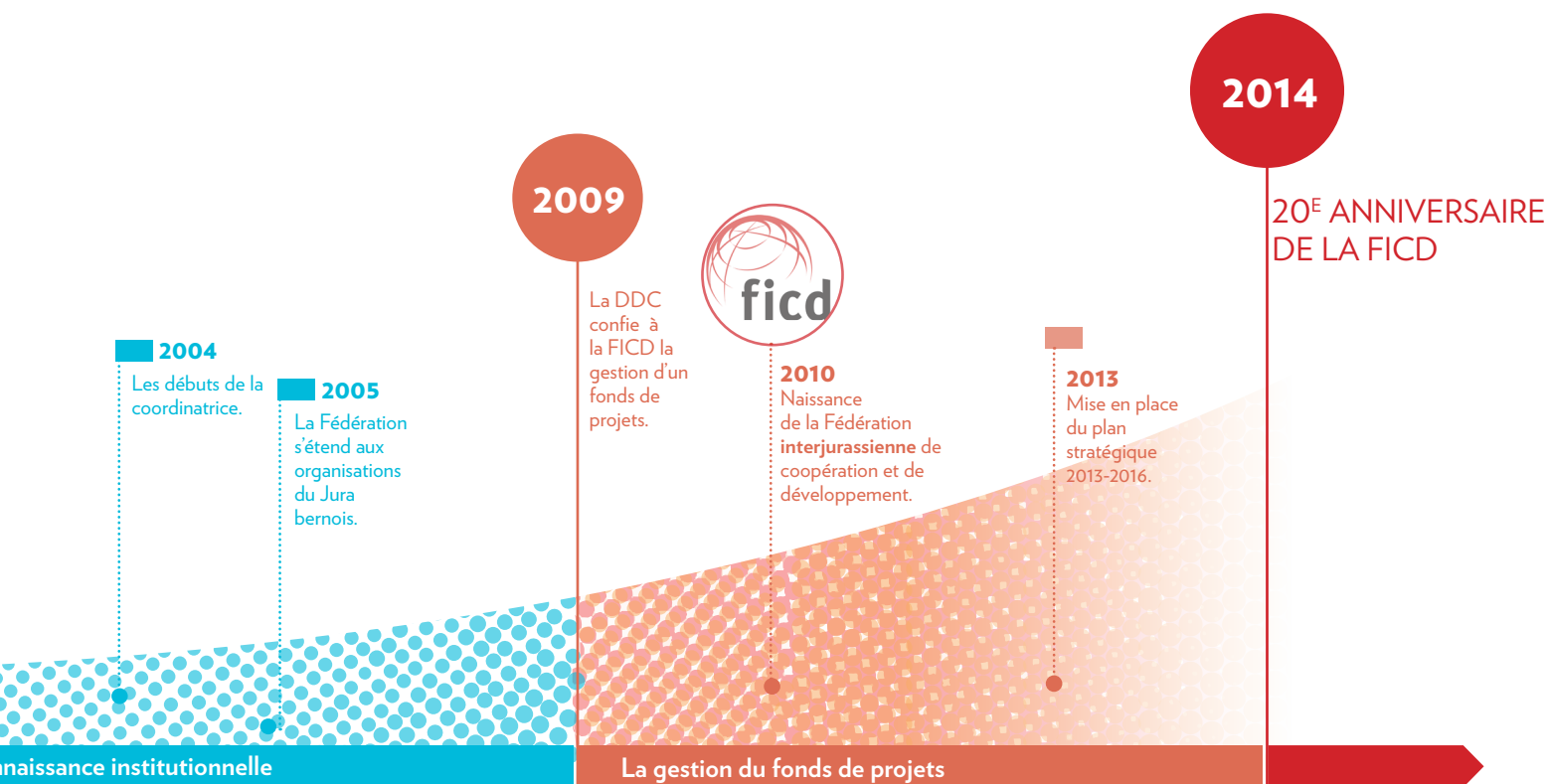
Infographie : Carole Rennes

HISTORIQUE - Le 27 juin 1994, une Assemblée constitutive lançait le processus de création de la Fédération jurassienne de coopération au développement (FJCD). Elle était la troisième Fédération cantonale à être créée, précédée de 28 ans par sa grande sœur genevoise et de cinq ans par la Fédération vaudoise. Sept associations jurassiennes assistaient à l'assemblée.

À l'origine, la création de la FJCD « découle clairement de la volonté d'obtenir, pour les ONG de l'époque, un soutien financier de la part de la République et Canton du Jura (RCJU) », résume le président Gabriel Nusbaumer. Face au refus du Canton d'entrer en matière sur le financement des projets de plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONG), quelques-unes d'entre elles décident de se regrouper. Ce projet est initié par l'association Coup d'Pouce Les Bois. Une première séance d'information rassemble les organisations jurassiennes de coopération et d'aide au développement, avant l'Assemblée constitutive du 27 juin 1994.

Le premier comité, le 31 août 1994, fixe les priorités de la FJCD : « sa reconnaissance et sa légitimité auprès des associations qui feront appel à elle, des communes, du Canton et de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC). » Un premier programme d'activités est élaboré. Il vise à établir des contacts avec le chef du Service cantonal de la coopération, préparer une rencontre avec le ministre de la coopération, diffuser une circulaire de présentation à toutes les communes du Jura et à la DDC, organiser une conférence de presse et proposer la nouvelle Fédération comme centre de compétences pour l'évaluation des projets.

DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



Le comité du 24 novembre 1994 définit deux notions essentielles pour la suite des activités de la Fédération : « l'aide humanitaire est une aide d'urgence qui découle d'une catastrophe naturelle, une guerre civile... La coopération au développement est une aide durable qui tient compte du mode de vie et de la culture du peuple aidé... L'aide humanitaire verra d'abord des individus alors que la coopération au développement verra des peuples... ».

Daniel Hubleur, président de Coup d'Pouce Les Bois et député, interpelle le Parlement de la RCJU le 25 octobre 1995 : « Devons-nous réaliser nous-mêmes des projets ou devons-nous participer financièrement à des projets que des ONG réalisent ? Ou, en d'autres termes : le Canton du Jura doit-il être chef d'un projet humanitaire ? On ne s'improvise pas spécialiste en matière d'aide humanitaire ou d'aide au développement. Des ONG existent et ont, elles, l'habitude de mettre sur pied, de

réaliser et surtout de suivre des projets à long terme... ». Cette intervention et les différentes rencontres avec les instances politiques ne parviennent pas à infléchir la position de la RCJU qui ne souhaite pas octroyer d'aides aux ONG. Elle gère son propre projet de coopération au Cameroun depuis 1991. Certains députés craignent une diminution, voire une suppression, des fonds alloués à l'aide au développement si le Canton ne possède plus son propre projet.

Premier projet : les jumelages entre les hôpitaux jurassiens et africains

Malgré ces difficultés, quelques résultats tangibles apparaissent. Dans le cadre de leurs jumelages avec les hôpitaux de Tanguiéta (Bénin) et d'Afagnan (Togo), les hôpitaux de Porrentruy et Delémont accueillent trois assistants médecins africains. Une partie de leur salaire leur est versée directement. Le solde est placé sur un compte destiné au financement de leurs études.

La FJCD obtient la gestion des comptes des bourses de formation des médecins.

En 1997, il apparaît que rassembler les organisations pour rechercher des fonds publics n'est pas une activité suffisante. « On ne pouvait pas vivre uniquement sur ces principes-là », explique Gabriel Nusbaumer. De nouveaux buts sont établis, les Statuts et la Déclaration de principes sont modifiés. Le comité ajoute les missions suivantes : « rassembler les organisations, sensibiliser le grand public et entretenir les réseaux ». Ce sont ces mêmes axes qui définissent encore aujourd'hui la Déclaration de principes de la Fédération. Le nom de l'organisation est également modifié, et devient « Fédération jurassienne de coopération **et de développement** », afin de s'ouvrir aux associations qui œuvrent dans la solidarité au Nord et ne pouvaient, jusque-là, se reconnaître comme partie prenante.

La période 1997-1998 est char-

➤ LES ORGANISATIONS PRÉSENTES LE 27 JUIN 1994

Coup d'Pouce Les Bois
Comité de soutien au peuple sahraoui
Enfants du Monde
Groupe Nicaragua
Jumelage hôpitaux Porrentruy-Afagnan
Jura-Afrique
Terres des hommes - Jura

gée pour le comité de la FJCD : organisation de conférences, rencontres, intensification de la présence de la Fédération dans les médias, réalisation d'une plaquette et définition de la politique de la Fédération. Des projets menés tambour battant qui visent à offrir davantage de visibilité et de reconnaissance à la FJCD. Le dernier comité de l'année 1998 évoque la mise en place d'un programme de formation pour améliorer la qualité de fonctionnement des associations membres de la Fédération.

Les premiers pas vers une Fête de la Solidarité

Une fête de la coopération est évoquée pour la première fois en 1996. Le comité constate toutefois un manque de res-



sources humaines pour organiser un tel événement. Les 3 et 4 septembre 1999, la FJCD est invitée à une fête de la solidarité organisée par la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), à Morges. Le programme est copieux : débats publics, concerts, films, manifestations pour enfants, vente de produits artisanaux, etc. Le comité reste sur sa faim quant à sa présence le jour de la fête. Toutefois, cette expérience ancre définitivement dans les esprits l'idée d'organiser une fête de la solidarité jurassienne.

L'idée se concrétise quelques mois plus tard. En 2001, en partenariat avec le Collège de Delémont, la FJCD organise la première Fête de la Solidarité, parfois nommée dans les comptes rendus « La solidarité en fête » [lire « une fête pour relancer la Fédération », ci-dessous].

Le succès rencontré par la première édition de la Fête de la Solidarité jurassienne marque le début d'une reconnaissance de la Fédération par les instances politiques, les médias et le grand public. Le plan straté-

gique 2003 fixe comme objectif l'organisation d'une Fête de la Solidarité biennale.

Les prémices d'une Fédération interjurassienne

Le 17 avril 2002, le comité pose les bases d'une réflexion interjurassienne : « la FJCD doit-elle s'étendre jusqu'à Moutier ? » La réponse à cette question s'accélère en 2004, lorsque l'association Amitiés Burundi-Suisse demande son adhésion à la Fédération. Une requête qui implique une modification des statuts puisque ces derniers précisent : « ... peut devenir membre de la FJCD toute organisation... ayant son siège ou au moins une section active dans le Canton du Jura... » La décision est prise de modifier cet article et de le soumettre à l'Assemblée générale du 27 janvier 2005, qui le validera.

Pendant ce laps de temps, l'obtention de la gestion d'un fonds de projets confié par la RCJU marque le pas. Seulement six parlementaires prennent position pour qu'une partie de l'argent octroyé par le Canton pour l'entraide soit confiée aux

ONG. Toutefois, quelques portes s'ouvrent du côté de la confédération. En effet, la DDC évoque la possibilité de déléguer l'octroi des aides, plus particulièrement pour les petits projets. Cette ouverture fait écho à la volonté du comité d'engager un-e secrétaire. Une étape importante qui implique la préparation d'un budget de fonctionnement pour obtenir un soutien de la DDC.

Les débuts de la coordinatrice

En 2003, le comité rédige un cahier des charges pour la mise au concours d'un poste de coordinateur-coordinatrice. Le taux est fixé à 15 % auquel s'ajoute une large part de bénévolat. Parallèlement à cette démarche, la FJCD obtient un premier financement de la DDC, un soutien de 10'000 francs par an sur trois ans. Une démarche suivie par le Canton du Jura qui accorde également un soutien institutionnel à la Fédération, pour les mêmes montants. Le comité du 18 novembre 2003 (un seul point à l'ordre du jour) nomme Isabelle Boegli coordinatrice de la

Une fête pour relancer la Fédération

À la fin des années nonante, malgré l'organisation de plusieurs rencontres et conférences, les demandes de soutien auprès du Canton du Jura restent vaines. Un peu dans l'impasse, le comité prend l'initiative de rassembler toutes les associations d'entraide du Jura autour d'un grand projet commun : une Fête de la Solidarité.

▲ L'affiche de la Fête de la Solidarité 2001

L'objectif d'un tel événement est clair : augmenter le poids et la visibilité de la Fédération auprès des médias, du grand public et des instances politiques. Avant de revendiquer un soutien financier des pouvoirs publics, il était d'abord nécessaire d'améliorer la représentativité de la FJCD. Et la Fédération devait être mieux connue en premier lieu des ONG jurassiennes.

Deux idées principales sont alors débattues : créer une fête de toutes pièces ou se greffer sur une manifestation existante. Ni l'une, ni l'autre ne sont retenues. La première présente le risque de ne se retrouver qu'entre personnes déjà convaincues par l'aide au développement. La seconde risque de noyer les buts de la fête dans une grande manifestation. Le projet prend finalement la forme d'une collaboration étroite entre les associations d'entraide jurassiennes et les

FJCD. Les tâches ne manquent pas pour la nouvelle coordinatrice. Le comité du 17 décembre 2003 fixe les priorités du programme de travail : créer un site Internet, actualiser la brochure, accentuer la présence dans les écoles et organiser la Fête de la Solidarité en 2005.

Cette professionnalisation donne un coup de fouet au développement des activités de la Fédération. Deux projets sont soumis aux experts de la FJCD pour obtenir une contribution de la DDC, via son « fonds de contribution à des projets individuels menés par des ONG suisses dans le domaine de la coopération au développement dans les pays du Sud », celui de Jura-Afrique et celui d'Handicap Solidaire. Les actions menées (Fête de la Solidarité, conférences, soumission de projets, Éducation à la Citoyenneté Solidaire) aboutissent progressivement à des résultats significatifs, avec notamment la mise en place successive d'une Commission technique pour l'examen des projets, le recrutement d'un chargé de

communication et d'un nouveau trésorier. À l'aune des quinze ans de la FJCD, la gestion d'un fonds de projets est plus que jamais d'actualité.

L'année 2009 est à marquer d'une pierre blanche : la DDC accorde 20'800 francs à la FJCD pour la constitution d'un fonds de projets. Cette confiance des instances fédérales se propage aux instances cantonales. Les Cantons de Berne et du Jura emboîtent le pas de la confédération et participent au financement de plusieurs projets d'associations membres de la Fédération. Afin de coller à la nouvelle réalité l'Assemblée générale du 10 mars 2010 adopte un changement important des statuts de la Fédération : une

nouvelle modification du nom de l'organisation. La Fédération **interjurassienne** de coopération et de développement (FICD) est née. Un nouveau logo est présenté devant les représentants des membres, de la presse et des bailleurs de l'organisation.

Dès lors, ces derniers changements donnent à la Fédération sa configuration actuelle. Fin 2013, l'organisation se renforce avec la création d'une Commission d'information et d'une Commission de suivi financier, des apports nécessaires pour assurer la mission de la FICD, consolider les prestations offertes à ses membres et renforcer la qualité des projets soutenus.

Le chemin parcouru durant ces vingt ans est immense. Loin de se décourager, les différents acteurs de la Fédération se sont accrochés. Anciens et nouveaux intervenants, répartis dans les différentes instances de la FICD, poursuivent ensemble le combat visant à réduire les inégalités et la pauvreté. Cette lutte passe aujourd'hui par une optimisation de la gouvernance de la FICD, un point essentiel du plan stratégique 2013-2016, basé sur les acquis du passé, et qui fixe les objectifs futurs de la FICD pour marquer une nouvelle étape du développement de votre Fédération ●

BRUCE RENNES

CHARGÉ DE PROJETS, FICD

www.ficd.ch



enseignants et élèves du Collège de Delémont. Vingt-deux organisations répondent à l'appel de la FJCD. Durant les semaines qui précèdent la fête, les ONG participent à différents ateliers dans le collège.

Le samedi 30 juin 2001 marque l'aboutissement de ces interventions en classe. De nombreuses activités festives se déroulent dans et autour de l'école. Le public et les invités officiels (dont plusieurs ministres de la RCJU) assistent à un programme copieux : initiation aux percussions africaines, débat sur le bénévolat, ateliers et activités autour de l'eau et de la paix dans le monde, regards croisés d'écoles en Suisse et en Guinée, etc. Les saveurs des repas confectionnés (couscous, tagine marocaine) marquent durablement les papilles gustatives.

Pour conduire ce projet, le comité a en-

gagé de nombreux efforts. Il a été récompensé par le succès rencontré. Organiser une telle fête s'est toutefois révélé épuisant pour les faibles ressources humaines de la Fédération. Mais le bien-fondé de cette manifestation est évident. Outre la sensibilisation du public et des pouvoirs publics, plusieurs associations sont venues grossir les rangs des membres de la FJCD. Il est donc décidé de reconduire la Fête de la Solidarité, tous les deux ans.

La Fête de la Solidarité est devenue un élément incontournable des plans stratégiques de la FICD. La mise en place des éditions suivantes récompensera des choix payants par l'octroi de soutiens institutionnels des Cantons et de la Confédération. Cette reconnaissance établie a permis ensuite d'atteindre le but initial de la Fédération : la gestion d'un fonds de projets ● **BR**

► LES SEPT FÊTES DE LA SOLIDARITÉ

2001	Collège de Delémont
2003	Collège Thurmann, Porrentruy
2005	Les quatre écoles secondaires des Franches-Montagnes (Saignelégier, Le Noirmont, Les Breuleux et La Courtine)
2007	Ecole secondaire de la Haute Sorne, Bassecourt
2010	Ecole secondaire de Courrendlin
2012	Ecole secondaire de Reconvilier
2014	Collège Saint-Charles, Porrentruy





Martin Dahinden : « Les initiatives des associations permettent l'implication directe des citoyennes et des citoyens dans des questions de développement, dans la solidarité internationale. »

Avant son entrée dans le Service diplomatique, M. Dahinden avait obtenu un doctorat en sciences

économiques à l'Université de Zurich, où il a ensuite occupé un poste d'assistant. À ce titre, il a également travaillé dans une banque et dans une maison d'édition. M. Dahinden a occupé depuis 2004 le poste de directeur de la Direction des ressources et du réseau extérieur du DFAE, après avoir dirigé le Centre international de déminage humanitaire / Genève (de 2000 à 2004). Martin Dahinden a pris ses fonctions à la tête de la Direction du développement et de la coopération en 2008.

Le message du 15 février 2012 du Conseil fédéral concernant la coopération internationale 2013-2016 reconnaît l'existence des Fédérations cantonales. Pouvez-vous me dire comment vous-même percevez le rôle des Fédérations cantonales dans le tissu des partenaires de la DDC en matière de coopération ?

MD : Une des particularités de la Suisse est qu'il y a énormément d'initiatives privées d'associations qui s'engagent dans des questions du développement. Les Fédérations cantonales sont très importantes, à mon avis, pour l'augmentation de la qualité de ces différentes initiatives, pour l'échange d'informations, mais aussi pour leur donner une voix à l'échelon politique.



Stéphane Berdat : « La FICD et le Canton sont complémentaires dans l'aide au développement. »

Géographe de formation, spécialiste d'économie régionale et de transports, Stéphane Berdat a pris il y a 20 ans les rênes du Service cantonal de la coopération, en premier lieu pour y développer les relations avec les régions voisines, de Suisse et de France. Il y a « hérité » de la problématique de l'aide au développement, notamment le suivi des projets cantonaux du Cameroun. Il revient sur les relations tumultueuses initiales entre la FJCD et le Canton puis, l'apaisement de celles-ci par une reconnaissance mutuelle de l'utilité des deux entités.

Comment expliquer l'implication du Canton du Jura dans l'aide au développement ?

SB : Canton nouvellement créé, le Jura voulait montrer que sa sphère d'influence ne se limitait pas forcément à son territoire. Une implication dans l'aide au développement en apportait une preuve magistrale. Par ailleurs, les cantons suisses disposent de pouvoirs importants et exclusifs dans des domaines phares de l'aide au développement : la santé et l'éducation. A cette aune, l'implication étatique prend tout son sens. L'aide au développement est plus affaire de compétences que de bons sentiments, et les cantons sont tout à fait à même de mobiliser ces compétences. Le Jura en a apporté la preuve.

La FJCD et le Canton étaient-ils en « concurrence » ?

SB : Au départ, la Fédération revendiquait

pour ses membres la mise à disposition exclusive des fonds cantonaux alloués au développement. Or, cette posture était dangereuse, car elle mettait en opposition deux entités défendant des idéaux semblables. De plus, si ces budgets ont résisté aux différents programmes d'économie, c'est bien parce que le Canton était directement impliqué dans un projet de développement. La reconnaissance mutuelle du rôle de la FJCD et du Canton a été une étape clé dans la construction de notre relation.

Quelle est votre vision du rôle futur de la FICD et du Canton ?

SB : Dans l'esprit de la Déclaration de Paris, chacun doit trouver sa juste place, ici et dans les pays dans lesquels nous sommes actifs. Dans le Jura, les actions de sensibilisation du Canton et de la Fédération sont très complémentaires, le premier investissant plutôt le champ politique alors que la

seconde est plus active au niveau du grand public. La Fédération joue par ailleurs un rôle très important d'amélioration des pratiques et ce, avec le soutien financier de l'Etat.

Le Canton et la Fédération doivent continuer à s'épauler dans la promotion de l'aide au développement, mais aussi dans un questionnement permanent sur la pertinence des actions en cours. Dans un monde en perpétuel mouvement, cette remise en cause est absolument nécessaire et il est tout à fait souhaitable que tous les acteurs impliqués dans l'aide au développement s'encouragent à oser la démarche et fassent leur la citation de René Char : « la lucidité est la blessure la plus rapprochée du soleil » ●

Propos recueillis par

BRUCE RENNES

CHARGÉ DE PROJETS, FICD

développement et de la coopération (DDC) et les Cantons de Berne et de Jura participent au
Stéphane Berdat, chef du Service de la coopération de la République et Canton du Jura (RCJU)
sur l'importance du rôle d'une Fédération de coopération et de développement.

Les Fédérations rassemblent de toutes petites ONG, surtout chez nous dans le Canton du Jura. D'après vous, ces petites organisations sont-elles utiles à la politique suisse de coopération et d'aide au développement ? Et, si oui, de quelle manière ?

MD : Pour moi, l'engagement dans le développement n'est pas seulement un engagement financier (je parle de l'ensemble, pas seulement des ONG). C'est toujours important que les gens souhaitant apporter leur appui et exprimer leur solidarité soient impliqués de façon personnelle. Et les initiatives des associations, même si elles sont de petite taille, permettent l'implication directe des citoyennes et des citoyens dans des questions de développement dans la solidarité internationale.

Vous connaissez bien la Fédération interjurassienne de coopération et de développement, vous avez même assisté à l'une de nos Fêtes de la Solidarité. Selon vous, quelle est la spécificité de notre Fédération ? Comment la percevez-vous ? Quel pourrait être son slogan ?

MD : Je ne sais pas si j'ai un slogan, mais ce que j'ai trouvé de remarquable à la Fête à laquelle j'ai participé, c'est qu'on voit que les ONG sont ancrées dans la société jurassienne. Et c'est à mon avis ça la force. J'ai été aussi impressionné, lorsque j'ai discuté avec les gens, par l'intérêt qu'ils portent aux questions du développement et à ce qui se passe dans des pays très lointains. Cette solidarité, ça m'a vraiment touché.

Une dernière question ... Qu'est-ce que vous pourriez souhaiter, pour son avenir, à la Fédération qui fête cette année son 20^e anniversaire ?

MD : Poursuivre ses activités avec autant d'énergie, mobiliser des gens autour de ses objectifs et faire vraiment de la sensibilisation, c'est important. Nous vivons dans un seul monde. Ce qui se passe ailleurs, dans des pays lointains, a des effets sur nous, et notre comportement a des effets sur des populations que nous ne rencontrons jamais en personne. Et là je vois un rôle important pour la Fédération et bien sûr aussi pour les différentes associations qui forment la Fédération •

Propos recueillis par

ISABELLE BOEGLI

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, FICD



Secrétaire général du CJB depuis 2007, Fabian Greub dirige l'administration de l'institution. Outre la direction du personnel, il a essentiellement un rôle de soutien politique (analyses, rapports, examen des dossiers, conseil) et de porte-parole (communication). Fabian Greub dépeint les attentes du Conseil du Jura bernois vis-à-vis de la FICD.

Fabian Greub : « La FICD, un critère de qualité des dossiers de développement. »

Le CJB a-t-il eu à traiter des dossiers de coopération et de développement avant ses contacts avec la FICD ? Si oui, comment était jugée la qualité des projets ?

FB : Afin de s'assurer de la qualité des dossiers, le Canton de Berne exige des associations certifiées ZEWO, labellisées par le Réseau évangélique suisse ou bénéficiant d'un financement de la DDC. Dans le Jura bernois, où ces critères sont rarement réunis et ne nous avaient permis de statuer qu'à une seule reprise, nous avons ajouté le fait d'avoir été sélectionné par la FICD.

Quelle est votre vision du rôle de la FICD ? et plus généralement de l'aide au développement ?

FB : Nous attendons de la FICD qu'elle désigne les projets sélectionnables pour un soutien et ceux qui doivent être rejetés. Mais par-delà ce rôle technico-administratif, elle a surtout un rôle éducatif : fédérer les associations et leur permettre d'échanger leurs bonnes pratiques. Grâce à sa socio-culture reposant sur un grand engagement bénévole, le Jura bernois peut jouer un

grand rôle dans le petit, c'est-à-dire qu'il apporte sa contribution grâce à des initiatives modestes, mais dont les effets peuvent être inversement proportionnels aux moyens engagés.

De quelle manière se déroule le traitement d'une demande de financement d'un projet transmis par la FICD ?

FB : Toutes les demandes sont examinées par notre section compétente pour les Fonds de loterie, puis elles sont soumises au plénum. Les demandes inférieures à 20'000 francs sont de la compétence du CJB et peuvent être traitées à n'importe quel moment de l'année. Si le montant est supérieur, la compétence revient au Conseil-exécutif qui statue sur la base d'une recommandation du CJB. Dans ce cas, les demandes doivent impérativement être remises avant la fin février, car le Conseil-exécutif rend une décision collective unique chaque année •

Propos recueillis par

BRUCE RENNES

CHARGÉ DE PROJETS, FICD

TÉMOIGNAGES - La FICD n'aurait pas de raison d'être sans l'activité et la vitalité des membres qui la composent. Projet initialement humanitaire ou coup de cœur, nécessité de soutenir le pays de ses origines, chaque action soutenue par la Fédération converge vers la coopération et l'aide au développement. L'engagement des bénévoles est riche d'expériences et de vécu, aussi bien hétéroclites que complémentaires. Plusieurs membres nous relatent leurs débuts dans la coopération, soit par la création d'une association soit en adhérant aux principes d'une organisation existante.



«Si tu ne sais pas où aller, regarde d'où tu viens !»

On ne peut pas dire que j'aie suivi ce proverbe togolais reçu, il y a six ans de mon accompagnatrice en bilan de compétences. Agente de voyages de profession, je désirais changer de voie, histoire d'ajouter le côté social et humain à un travail de bureau.

Je viens d'une famille de décolleteurs, enracinée dans la vallée de Tavannes depuis plusieurs générations. Je n'ai jamais été spécialement sensibilisée à la coopération et au développement. Et pour moi, le mot voyage colle plus avec « Fly & Drive en Australie » qu'avec « construction d'une école en Afrique subsaharienne ! »

Pourtant, il y a 3 ans, quand j'ai su que Christian Simonin, secrétaire général de l'association Mission évangélique au Tchad (MET), envisageait de trouver de l'aide pour assurer les tâches administratives, je lui ai offert mes services. Mon travail ne se résume toutefois pas à la « paperasse ». J'ai eu l'occasion de partir au Tchad pour visiter nos projets. L'année dernière, j'ai suivi un cours qui m'a permis de récolter des fonds en vue de la création de trois centres culturels au Tchad.

Aujourd'hui les constructions sont en route ! Mon travail est varié et motivant ! Ce qui me plaît particulièrement, c'est que le bien-être de la population tchadienne et de nos églises partenaires est l'objectif de chaque projet de la MET, avec ce souci constant de répondre à leurs besoins physiques, sociaux et spirituels. On touche là à ce qui est essentiel et vital et c'est exactement ce que je cherchais dans un travail ! Du coup, même les tâches administratives prennent du sens ! ●

ALINE KNUCHEL

SECRÉTAIRE, MISSION
ÉVANGÉLIQUE AU TCHAD

www.tschadmission.org

Coopération au développement en Arménie

Il y a 25 ans le tremblement de terre qui a dévasté l'Arménie en 1988 m'a projeté dans le monde de la coopération au développement. A la tête d'une mission d'aide en cas de catastrophe, j'ai été appelé à implanter un petit centre de dialyse pour prendre en charge les enfants victimes d'un syndrome d'écrasement et dont les reins s'étaient bloqués.

Le travail en commun pendant plus d'un mois avec les équipes arméniennes a créé des liens intenses et le taux important de maladies rénales nous a incités à créer, avec l'appui des autorités locales, un centre de diagnostic et de traitement des maladies rénales.

Le succès de l'opération fut tel, et l'élan de solidarité de la population jurassienne et romande si dynamisant, que la création de la Fondation SEMRA^{PLUS} a débouché sur un vaste programme de formation continue, la fourniture d'équipement médical et de médicaments et sur la contribution aux travaux de rénovation et de construction d'établissements hospitaliers.



▲ Une plaque rend hommage aux 25 années d'engagement du Dr Jean-Pierre Bernhardt, en Arménie.

L'enthousiasme et l'engagement de nos partenaires arméniens a constitué le stimulus pour perpétuer notre engagement. Invité à rejoindre la FICD, puis entré dans

son comité, j'ai pu profiter de son soutien et bénéficier d'une formation très stimulante. Grâce à la fidélité d'une centaine de bénévoles nous avons pu accompagner le développement du centre pédiatrique Arabkir de Erevan qui emploie actuellement plus de 700 soignants.

Ma profonde reconnaissance va à tous ceux qui ont permis cette réalisation solidaire qui nous a donné, en retour, des liens d'amitié inaliénable ●

JEAN-PIERRE BERNHARDT

FONDATION SEMRA^{PLUS}

www.semraplus.ch

Le combat contre l'échec scolaire dans le Moyen Atlas

Abdel Zalagh est originaire de Khénifra, une ville du Moyen Atlas, région montagneuse du Maroc. L'habitat y est disséminé, à vocation agricole ou artisanale. Arrivé en suisse en 1998 pour se « construire un avenir et éviter de grandir dans l'incertitude », il profite de ses retours au Maroc pour apporter une aide régulière à sa région d'origine. Abdel revient sur les fondements de la création de son association.



▲ Construction d'une maison d'accueil (internat) au profit des élèves les plus éloignés de l'école centrale de Bouchbal dans la région de Meknès, un projet soutenu par la FICD.

Bien avant la création de CormoAtlas, lors de mes trajets en voiture vers le Maroc, je convoyais différents matériels scolaires, médicaux ou habits. Un périple que j'effectuais seul, avec des amis ou en famille. Un ami d'enfance, devenu instituteur, se chargeait de la distribution de ces effets, en faveur notamment des écoles de montagne. À chaque occasion, il me rapportait les nombreuses difficultés vécues par les écoliers et les adolescents du Moyen Atlas : la scolarisation et la formation professionnelle sont sommaires, écourtées, voire carrément inexistantes.



Un engagement bénévole considérable

Les raisons de ces échecs scolaires trouvent leurs origines dans l'éloignement des écoles, l'isolement des habitats et l'inexistence des moyens de déplacement. La pauvreté des familles, qui ont besoin de bras pour les travaux des champs et qui ne

peuvent acheter le matériel scolaire ou des vêtements, s'ajoute à ces difficultés.

À la recherche de solutions, je me suis approché de mes amis, collègues et autres connaissances pour présenter le projet de création d'une association. CormoAtlas est ainsi née le 5 février 2009. Les statuts précisent les buts de notre association : « le soutien à la formation scolaire, professionnelle et personnelle de la jeunesse du Moyen Atlas marocain ». Cet appui est principalement axé sur la scolarité et l'apprentissage, dans une optique de développement durable.

Grâce à un noyau de bénévoles offrant une quantité considérable d'heures de travail, les résultats sont impressionnants : récolte en Suisse de matériel scolaire (pupitres et chaises par centaines, tableaux, ouvrages encyclopédiques, fourniture, ordinateurs, etc.), de vélos, d'équipements paramédicaux (lits d'hôpitaux, fauteuils roulants et béquilles, matériel de soins de base, etc.) ainsi que vêtements et outillage (quincaillerie, machines, etc.) et même d'un minibus.

Après trois transports par minibus, ce ne sont pas moins de six conteneurs qui ont

été expédiés entre décembre 2010 et juin 2013. Les activités de l'association sont soutenues par les différentes actions de récolte de fonds : repas de soutien, vide-grenier, foires, expositions, manifestations sportives, etc.

De l'aide ponctuelle à l'action durable

Depuis 2012, CormoAtlas et son partenaire ATAD (Association Tighza Atlas de Développement), une association qui se mobilise pour le développement scolaire, se sont lancés dans la construction d'une maison d'accueil (internat). Ce bâtiment, destiné aux élèves les plus éloignés de l'école centrale de Bouchbal, région de Meknès, a pour objectif de lutter contre l'abandon scolaire et pour l'amélioration des prestations de l'école publique dans le monde rural. L'implication des membres de CormoAtlas dans un tel projet, soutenu par la FICD, est la suite logique des actions entreprises ces dernières années par l'association et concrétise la métamorphose d'une aide ponctuelle en une coopération durable ●

ABDELKADER ZALAGH

PRÉSIDENT, CORMOATLAS

www.cormoatlas.ch

À la fin des années quatre-vingt, Raoul Piquerez, de Delémont, a eu des discussions avec Frère Florent, médecin-chef de l'Hôpital de Tanguéta au Bénin, et le Dr Michel Quéré, un pédiatre breton coopérant dans le même hôpital. Le but était de soutenir la région de Tanguéta et plus spécialement de rénover les dispensaires aux alentours de l'hôpital, dispensaires abandonnés par la coopération italienne.

Piquerez était, à cette époque, encore impliqué à Terre des Hommes Jura, qu'il venait de créer. Il s'est, par la suite, consacré plus spécialement aux programmes de Jura-Afrique. Raoul Piquerez a donc été le « père fondateur » de cette organisation. Il a assumé le rôle de directeur de projets jusqu'en 2006.

Jura-Afrique s'est alors orientée vers la coopération et l'aide au développement ●

Kasongo Mutombo, président de l'association Écoles de l'Espoir revient sur les débuts de la collaboration de son association avec la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD).

L'association Écoles de l'Espoir est l'un des plus anciens membres de la Fédération, nous y avons adhéré il y a plus de dix ans. Comme pour la plupart des autres organisations, nous avons hésité à rejoindre la FICD. Nous avions peur d'être dépossédés de notre identité, de perdre notre indépendance. Nous ne voulions pas que la Fédération nous dicte ce que nous devons faire.

Avec le temps, des liens de confiance se sont tissés, particulièrement grâce à nos excellents contacts avec Isabelle Boegli, la secrétaire générale. Les formations organisées nous ont apporté certaines compétences, les manifestations et les publications de la FICD ont contribué à promouvoir notre association. Nous avons également

bénéficié du réseau et des contacts de la Fédération. Ainsi, en 2010, le parrainage du voyage en bateau de Vincent Seuret et de sa famille à travers la Méditerranée a permis de récolter 14'000 francs en faveur des Écoles de l'Espoir.

Nos craintes envolées, nous nous sommes lancés dans une demande de financement pour la construction d'un collège à Fria, en Guinée Conakry.

Par ces quelques lignes, je tiens à remercier la FICD pour l'aide apportée aux associations-membres face à leurs difficultés ●

KASONGO MUTOMBO
PRÉSIDENT, ECOLES DE L'ESPOIR
www.ecolesespoir.ch

Jura-Afrique
Terre des hommes

 Groupe Nicaragua

E-Changer
Ecoles de l'Espoir

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

20

Monde de
Couleurs

Aide Suisse à l'enfance
haïtienne

Handicap Solidaire

Magasin du Monde Porrentruy

Douze ans de présence et d'assistance à Madagascar

La FAM (Fondation Avenir Madagascar), créée à Porrentruy en 2002, est née à la suite d'une rencontre avec un étudiant malgache à l'Université de Fribourg, alors que j'étais rédacteur en chef de La Liberté. Après avoir pris ma retraite, je me suis rendu dans la Grande Île pour former, à la demande de l'évêque d'Antsirabe, des journalistes dans le cadre d'une radio locale en gestation.



Aujourd'hui, Radio-Haja (Radio-Dignité en français) émet un programme quotidien ininterrompu qui est l'un des plus écoutés des Hauts Plateaux de Madagascar. L'évêque du dio-

cèse où se trouve cette radio eut ensuite l'idée de créer une HES, en l'occurrence l'ESSVA, Ecole Supérieure Spécialisée du Vakinankaratra, une région aussi étendue que la Suisse romande où vivent environ 1,5

million de personnes. Cette école qui est actuellement fréquentée par plus de 600 étudiantes et étudiants jouit d'une réputation d'excellence dans tout le pays. Les premiers bâtiments ont été construits avec l'aide de Nouvelle Plannète. Puis, la Fondation Avenir Madagascar a pris le relais. Elle apporte non seulement une assistance financière au fonctionnement de l'institution, mais elle supervise l'utilisation de cette aide par les membres de son conseil, qui se rendent bénévolement sur place, et envoie des spécialistes en gestion et en pédagogie pour « former des formateurs ».

La FAM est également présente dans la prison d'Antsirabe où elle contribue, en col-

laboration avec des religieuses italiennes, à l'amélioration des conditions de vie des 700 à 800 détenus. Enfin, actuellement, son projet-phare est le reboisement d'une forêt primitive. L'opération « Antenina » est menée en collaboration avec des professeurs, assistants et étudiants de l'Université de Tananarive et des guides malgaches. La population locale est étroitement associée à ce projet qui comprend aussi l'extraction d'huiles essentielles et la création d'une station d'écotourisme •

JOSÉ RIBEAUD

PRÉSIDENT D'HONNEUR
FONDATION AVENIR
MADAGASCAR

www.avenir-madagascar.ch

In memoriam Germain Stoquet 1943 – 2014

Fondateur du Groupe bénévole Jura, Germain Stoquet a également été membre du Conseil de fondation de Terre des hommes durant dix ans.

Connu comme un homme extrêmement proche de la cause de Terre des hommes, d'une sensibilité rare, disponible et fabuleusement exigeant envers lui-même et les autres, il avait une incroyable capacité et un tel enthousiasme à convaincre les gens personnellement de s'engager pour une bonne action envers Terre des hommes. Germain s'est toujours battu pour un monde meilleur et a fait preuve d'une humanité touchante.

«Terre des hommes Jura fait retentir la petite musique de la solidarité enfantine dans les villes et villages du canton.» Germain Stoquet •

MICHELA CHRISTE

PRÉSIDENTE, TERRE DES HOMMES JURA

www.tdh.ch



Fondation SEMRA^{PLUS}
Amitiés Burundi-Suisse
Fondation Avenir
Madagascar

Croissance Afrique
Mission Évangélique au Tchad
Amitiés Suisse-Kenya
Fondation Aurore Happy Home

InterAgir Jura
Jumelage
Biel/Bienne-San Marcos
La Goutte d'Eau
Fondation Rurale
Interjurassienne

04	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
		Latrine Togo	Association JUNE des Magasins du Monde Moutier aide Chiril		Groupe de soutien Toézouri			FUSAM CormoAtlas Globaid		

LE PROGRAMME DES FESTIVITÉS DU 20^e ANNIVERSAIRE DE LA FICD

Conférences - animations - stands

Dans le cadre de son 20^e anniversaire, la Fédération interjurassienne de coopération et de développement organise et participe à de nombreuses manifestations avec, comme point culminant, la prochaine Fête de la Solidarité à Porrentruy.

Conférence publique : « Partenariat DDC - Fédérations Cantonales : quelle pertinence ? »

Jeudi 20 mars 2014. 20h15 - Fondation rurale interjurassienne, Courtemelon. Après la partie statutaire de l'Assemblée générale.

Monsieur Konrad Specker, Chef de la Division Partenariats institutionnels de la DDC exposera la vision de la DDC sur le rôle des fédérations cantonales de coopération et leur place dans le tissu des acteurs de la coopération suisse.

Conférence publique : « Le développement oui, mais durable »

Dimanche 25 mai 2014, 17h00 - CIP Solidaire, Tramelan.

Dans le cadre du Programme de développement durable post 2015, qui s'inscrit dans le prolongement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), Christian Simonin, Secrétaire exécutif de l'association Mission évangélique au Tchad, interviendra sur l'intégration de la notion de développement durable dans un projet de coopération. Il prendra comme exemple la construction de fours solaires du projet de promotion de l'énergie solaire que son association mène à Ndjamena au Tchad.

À l'occasion du CIP Solidaire, la FICD tiendra un stand de présentation de ses activités, de 10h à 17h.

Fête de la Solidarité

Collège Saint-Charles, Porrentruy

Vendredi 6 juin : journée officielle, dès 16h00. **16h30** visite accompagnée des stands et de l'exposition de dessins de presse, démonstration d'une pompe à eau par l'organisation 3W3. **17h30** : discours. **18h30** : apéritif dînatoire. **20h** : conférence.

Samedi 7 juin : Fête de la Solidarité, **de 10h00 à minuit**. Stands des associations, cantine, animations et concerts.

Notes d'Equinoxe, Vieille Ville de Delémont

Du vendredi 26 au dimanche 28 septembre 2014

Festival des musiques du monde. Présence de la FICD en collaboration avec le Bureau de l'intégration. information : www.nox.ch.

Soirée de clôture des festivités

Jeudi 13 novembre 2014

La partie statutaire de l'Assemblée générale sera suivie d'une soirée surprise pour la clôture du vingtième anniversaire de la FICD.

Agenda

FORMATION 2014

- Communication interculturelle, samedi 17 mai 2014.
- Suivre un projet... pas aussi simple qu'il n'y paraît, samedi 26 avril 2014.
- Évaluation : de la crainte à la satisfaction, samedi 13 septembre 2014.

AIDE SUISSE À L'ENFANCE HAÏTIENNE

Banc à la Coop Bassecourt, 12 avril.

Assemblée générale, 10 mai à 17h00.

ÉCOLES DE L'ESPOIR

Assemblée Générale, 27 mars à 19h30.

FONDATION SEMRA^{PLUS}

Vendredi 23 mai 2014 à 18h30 à l'Aula du Collège St-Charles de Porrentruy. Projection de films sur l'Arménie et sur les 25 ans de partenariat avec l'hôpital Arabkir.

Samedi 3 mai 2014 à 17h à l'aula du Collège St-Charles de Porrentruy. En collaboration avec la troupe Jamm et la troupe Sabahin. Soirée de danses africaines et arméniennes.



Prochaine parution

Prochaine parution du bulletin d'information de la FICD le 2 juin 2014. Merci de transmettre vos articles sous format "Word" avec photos avant le 07 mai 2014, par courriel, à brennes@ficd.ch.

Impressum

Le bulletin de la FICD paraît quatre fois par an.

Commission d'information :

A.-C. Horton, Eugénie Bron
J.-P. Maître, B. Rennes.

Tirage total : 780 exemplaires. Disponible sous format électronique sur www.ficd.ch.

FICD, Fédération interjurassienne de coopération et de développement
Place de la Poste 3 - 2800 Delémont 1

+41 32 422 88 36 - info@ficd.ch / www.ficd.ch